Info

Jeudi, 03 février 2011.

DOLEANCE DU COMITE D'ORGANISATION DU GAMOU

Médina Baye veut devenir une commune d'arrondissement.

Par

Bahacar MBENGUE

Source

(www.lequotidien.sn)

*

DOLEANCE DU COMITE D'ORGANISATION DU GAMOU

Médina Baye veut devenir une commune d'arrondissement.

Le ministre de l'Intérieur Me Ousmane Ngom a présidé mardi dernier la réunion préparatoire du gamou de Médina Baye. Outre les traditionnelles doléances liées à l'évènement, d'autres ont été formulées par la délégation pour renforcer le statut de la localité, notamment l'érection de Médina Baye en commune d'arrondissement. S'il y a une doléance qui a le plus retenu l'attention des participants à la réunion préparatoire du gamou de Médina Baye, c'est bien celle portant sur l'érection de Médina Baye en commune d'arrondissement. Elle a été formulée, au nom de la famille, par le coordonnateur-adjoint du comité d'organisation. Pour justifier cette demande qu'il considère comme une nécessité, il s'est appuyé sur la dimension internationale du gamou de Médina Baye et sur la nécessité de moderniser les infrastructures. Réagissant par rapport à la question, le ministre de l'Intérieur, Me Ousmane Ngom a d'emblée souligné le caractère légitime. Il a assuré aux membres de la délégation que cette doléance sera transmise aux autorités compétentes. Pour sa part, le maire de Kaolack, Madieyna Diouf, que nous avons interrogé en marge des travaux, affiche la prudence. Même s'il admet que cette question «mérite d'être bien étudiée», du fait de «ses implications», il met, également, en garde contre toutes «velléités électoralistes».

En sus du changement de statut de la localité, le chef de délégation, Serigne Mamoune Niasse, par ailleurs coordonnateur du comité d'organisation, a demandé à l'Etat de doter Médina Baye d'un poste de santé et d'un poste de Police. Sur la réalisation de ce dernier, Me Ousmane Ngom a donné un accord favorable, qui est, d'ailleurs, accueilli par une salve d'applaudissements. Un sentiment de satisfaction qui a, en effet, traversé l'examen des doléances liées au gamou. Pour l'essentiel, tout le dispositif habituel sera reconduit avec davantage de mobilisation et de coopération avec les secteurs liés à l'environnement, à l'assainissement et à l'hygiène. Comme en a appelé Ousmane Ngom qui s'est réjoui de «l'esprit d'anticipation» dont ont fait montre certains d'entre eux. Si donc, des engagements fermes ont été pris, il n'en demeure pas moins que la délégation est restée sur sa faim en ce qui concerne les latrines mobiles. Sur les 200 sollicitées, aucun service ne s'est engagé arguant de contraintes budgétaires. Toutefois, le ministre d'Etat a exhorté les services d'Hygiène et du Cadre de vie à conjuguer leurs efforts pour trouver des solutions sous la supervision de Amadou Sy, gouverneur de la région de Kaolack.